

Frigoriste

Electrotechnique - Chauffage Chef d'entreprise



- > **Durée**
3 ans
- > **Tranche d'âge**
18 à 25 ans
25 ans et +
- > **Finalité**
Diplôme
- > **Pratique en entreprise / Alternance**
Oui
- > **Métier en pénurie**
Oui

Le champs d'activité du frigoriste est essentiellement centré sur la chaîne du froid. Il s'agit de maintenir un produit périssable à une température appropriée qui lui conserve ses qualités.

Les professionnels distinguent trois types de froid:

- 1 le froid artisanal qui concerne des appareils comme les frigos ménagers

- 2 le froid commercial qui reprend les comptoirs frigorifiques des bouchers, des grandes surfaces, des cafetiers, des pharmaciens...
- 3 le froid industriel, c'est à dire les frigos des abattoirs ou des industries agro-alimentaires.

Le frigoriste est chargé de l'installation, de l'entretien et de la réparation de toutes ces installations. Il apporte des solutions adaptées aux paramètres techniques du frigo tels que volume, type de marchandise, température idéale. Il peut se spécialiser dans les transports frigorifiques tels que camions, containers, avions...

Il étudiera le besoin des clients, discutera avec l'architecte et conseillera sur les conditions d'entreposages des denrées à conserver. Il est capable de concevoir des frigos avec son installation de réfrigération, de commande électrique et de régulation.

Il réalise des comptoirs frigorifiques sur mesure ou des chambres froides préfabriquées à partir de tôle et de profilés brut à façonner. Il a des notions de mécanique pour réparer les compresseurs et les moteurs, de plomberies pour installer toute la tuyauterie, d'électricité, de thermodynamique et de chimie pour différencier les gaz réfrigérants à utiliser.

Dans ses attributions, on trouvera aussi le conditionnement d'air. A côté de la climatisation traditionnelle, on trouve de nouvelles applications. Par exemple, un taux d'humidité précis dans une salle d'opérations permet une meilleure cicatrisation des plaies, la climatisation sur véhicule,...

Le frigoriste installera et programmera ces climatiseurs. La majorité des interventions se situe dans le domaine du dépannage. Il est sollicité tout le temps et doit répondre aux clients en agissant très rapidement car certaines denrées sont périssables. Le frigoriste doit avoir un bon diagnostic pour déterminer la panne et y remédier. Les pannes sont souvent de type électrique.

> **Débouché(s) métier(s)**

Constructeur et dépanneur d'équipements frigorifiques/de climatisation
Entrepôt frigorifique
Industrie agroalimentaire
Restauration collective
Société de maintenance

> **Point(s) fort(s)**

Métier en pénurie: nombreuses offres d'emploi
Sur le terrain

> **Finalité**

Diplôme de formation de Chef d'entreprise homologué par la Communauté française
Certificat de connaissances de base en gestion

Conditions d'accès

Consultez les conditions générales d'accès à la formation pour adultes (<https://www.ifapme.be/formations-pour-adultes>).

Conditions d'admission particulières liées à cette formation :

Est admis en 1^o CE, l'auditeur qui répond aux conditions générales de l'IFAPME et à une des conditions ci-dessous :

- > Etre titulaire d'un diplôme d'apprentissage du réseau IFAPME de Frigoriste ou d'Installateur électricien ou d'Installateur en chauffage central ;
- > Etre titulaire d'un diplôme de chef d'entreprise IFAPME d'Installateur électricien ou d'Installateur en chauffage central;
- > Etre titulaire d'un diplôme de secondaire supérieur en électricité bâtiment ou industriel, en électronique industrielle, en automatisme industriel, en électricité-automatisme, en électromécanique ou en chauffage central ;
- > Etre titulaire d'un diplôme d'étude supérieur jugé équivalent (ingénieur, gradué automation-régulation, gradué moteur thermique, ...);
- > Etre titulaire d'un certificat délivré lors d'une formation dite « longue » du Forem, de l'Enseignement de Promotion Sociale ou d'une formation continue de l'IFAPME dans les domaines du froid, de la climatisation, du chauffage ou de l'électricité.

Les candidatures ci-dessus seront soumises à l'approbation du conseiller pédagogique.

- > Etre titulaire d'une attestation d'activités dans une des professions énumérées ci-dessus pour autant qu'il puisse prouver 3 ans d'expérience dans la profession. Ces candidatures seront soumises également à l'approbation du conseiller pédagogique
- > Les auditeurs ne disposant pas d'un titre demandé mais attestant d'une expérience de 5 ans ou d'une formation qualifiante dans un des domaines de l'électricité du bâtiment, de l'électromécanique, de la climatisation, du chauffage, peuvent introduire un dossier de motivation à l'approbation du conseiller pédagogique

Sont admis à la formation, les détenteurs :

- > d'un Certificat d'Etudes Secondaires Supérieures (CESS) général, technique, artistique ou tout autre titre équivalent. Le candidat qui ne détiendrait pas de CESS peut présenter l'examen IFAPME spécifique à ce niveau d'étude
- > d'une attestation de réussite d'un examen d'admission aux études universitaires de premier cycle, dans une haute école ou dans l'enseignement supérieur de promotion sociale
- > d'un diplôme de formation chef d'entreprise IFAPME
- > d'un certificat d'apprentissage dans les métiers de chauffagiste ou d'électricien ou métiers connexes

Toute autre situation particulière est soumise pour analyse et avis au conseiller pédagogique responsable de la formation.

Aptitudes

Le technicien du froid respecte les délais prescrits aussi bien que les règles de sécurité individuelles et collectives propres aux diverses techniques mises en oeuvre. Il applique tout l'appareil législatif et réglementaire en matière d'installations frigorifiques commerciales ou industrielles.

Le/la technicien du froid doit pouvoir mener son travail de manière autonome et assumer des responsabilités d'encadrement et de coordination.

Programme

Cours professionnels:

Année préparatoire

- > H06/4 Chantier et atelier (16h)
- > TC Gestion spécifique/4 Travaux en hauteur (4h)
- > H06/4 Équipement hydraulique (48h)
- > H06/4 Commandes électriques et régulation (40h)
- > H06/4 Soudo-brasage (32h)
- > H06/4 Mise en service (16h)
- > H06/4 Dépannage (16h)
- > H06/4 Finition (4h)
- > H06/4 Structure de chambres froides (20h)
- > H06/4 Climatisation (20h)

1ère Chef d'entreprise

- > H06/5 Analyse des besoins (24h)
- > H06/5 Bilan thermique (54h)
- > H06/5 Gestion chantier (10h)
- > H06/5 Gestion des frais et projet (8h)
- > H06/5 Installation frigogène (40h)

2ème Chef d'entreprise

-
- > H06/6 Installations de chambres froides sur véhicules (20h)
 - > H06/6 Électricité régulation (20h)
 - > H06/6 Gestion chantier (8h)
 - > H06/6 Gestion des frais et projet (12h)
 - > H06/6 Législation environnement (8h)
 - > H06/6 Climatisation bâtiment (12h)
 - > H06/6 Gestion maintenance (8h)
 - > H06/6 Conditionnement d'air HVAC (8h)
 - > H06/6 Informatique (12h)
 - > H06/6 Marketing et service après-vente (8h)



Site principal des Isnes - G1

 Rue Saucin, 66 5032 Gembloux (Les Isnes)

 081 58 53 63

Secrétariat : du lundi au jeudi de 8h à 17h et le vendredi de 8h à 16h

 081 58 53 64

 centre.gembloux@ifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.



Site de Liège - Château Massart

 Rue du Château Massart, 70 4000 Liège

 04 229 84 00

Apprentissage :

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h15 à 17h

04 229 84 10

app@centreifapme.be

Formation Chef d'entreprise :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 00


infos@centreifapme.be

Formation continue :

du lundi au jeudi de 9h à 20h, vend. de 9h à 12h30 et sam. de 9h à 12h

04 229 84 60

formation.continue@centreifapme.be

 04 229 84 69

 infos@centreifapme.be

Type d'inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.




Site de Tournai

 Rue Paul Pastur, 2B 7500 Tournai

 069 89 11 11

Secrétariat :
du lundi au vendredi de 8h à 12h, de 13h à 17h et de 17h30 à 19h.

Le samedi de 9h à 12h.

 069 89 11 12

 foclam@ifapme.be

Type d' inscription

Au Centre/lieu de formation

Dispenses partielles

Consultez votre centre pour en savoir plus.

Bon à savoir

Inscription possible jusqu'au 30 octobre de l'année académique concernée.